

République française
DEPARTEMENT Isère

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de GRESSE en VERCORS
N° 2021-04

Séance du 14 Avril 2021

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BELLOT, Maire

Présents : Jean-Marc BELLOT, Jean-Luc JAMONEAU, Aurélie COHENDET, Eric MENA, Bernard BRUN COSMES, Bernard FREYDIER, Nadine ESPOSITO, Soazig QUILLIARD

Représenté :

Absents :

VOTE : POUR CONTRE ABSTENTION

OBJET : approbation du budget prévisionnel 2021 du budget CCAS

M. Jean-Marc BELLOT, Président du CCAS, demande au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2021. L'ensemble des crédits par chapitre, en dépenses et recettes, section de fonctionnement et d'investissement, sont présentés.

Vu le projet de budget primitif 2021,

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré,

- **APPROUVE le budget primitif 2021 du budget CCAS arrêté comme suit par nature et au niveau du chapitre :**

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	28 202,50 €	28 202,50 €
Section d'investissement	428.70€	428.70 €
TOTAL	28 631,20 €	28 631,20 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Les signatures des membres présents sont au registre des délibérations

Gresse-en-Vercors, le 14 avril 2021

Monsieur Jean-Marc BELLOT, Maire.